

ALSINA

Essentiel

À QUI S'ADRESSE CE CONTRAT ?

Les particuliers à la recherche d'une couverture de protection juridique indispensable pour défendre leurs droits au quotidien.

Les bénéficiaires : l'assuré et sa famille (son conjoint, concubin ou toute personne liée à lui par un PACS et leurs enfants fiscalement à charge).

LES DOMAINES D'INTERVENTION

- L'atteinte à la personne
- L'habitation
- La consommation
- Les activités collaboratives
- Les relations avec les organismes bancaires, de crédit et les assurances
- Les relations avec les services publics
- Les loisirs
- Le travail
- L'automobile
- La conduite responsable

LES EXEMPLES D'INTERVENTION

- L'assuré fait l'objet d'un licenciement abusif.
- Après le nettoyage à sec de son tapis, l'assuré le récupère abîmé.
- 1000 km seulement après l'achat du véhicule, la courroie de distribution cède alors qu'elle avait été changée un an auparavant.
- Les travaux réalisés par un voisin empêchent l'assuré d'accéder à son garage.

LE TARIF

81 € / an

LES CONDITIONS DE LA GARANTIE

Liberté du choix des défenseurs (avocats, huissiers, etc...)

Plafond de garantie par sinistre : 22 313 €

Dont plafond expertise judiciaire : 5 419 €

Seuil d'intervention : 0 €

Franchise : 0 €

